

LE CHEF
DU DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

*Entretien avec M. H a m m a r s k j ö l d,
le lundi 6 octobre 1952, à 17 h.*

Nous avons examiné avec M. Hammar skjöld les problèmes intéressant les relations entre la Suède et la Suisse, d'une part, la Communauté européenne du charbon et de l'acier (plan Schuman), d'autre part.

La situation de la Suède est différente de la nôtre puisque c'est un pays producteur de minerai de fer et d'acier. La Suède n'a pas l'intention d'adhérer à la Communauté, pour des raisons politiques et économiques. Elle ne prendra pas d'initiative en vue de négociations avec la Haute Autorité, mais se propose de se faire représenter auprès de celle-ci par une délégation dirigée par un diplomate du rang de secrétaire de légation, accompagné de techniciens.

Nous avons abordé également la question de l'envoi d'une mission neutre en Corée pour contrôler l'observation des conditions d'armistice. La situation de la Suède est différente de celle de la Suisse puisque la Suède fait partie des Nations Unies. La question de la neutralité ne joue, pour elle, pas le même rôle que pour la Suisse. Toutefois, certaines questions, en particulier concernant les conditions dans lesquelles la mission neutre pourra exercer son activité, intéressent les deux pays. Le Gouvernement suédois est en train de préparer un aide-mémoire qui nous sera communiqué. J'ai déclaré que, de notre côté, nous envisageons de faire certaines réserves au sujet de la neutralité.

